



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E118735

VALABLE JUSQU'AU 14/12/2025

ÉDITÉ LE 10/12/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/07/2014

Forme juridique : SARL

Capital : 12 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MULHOUSE 2014 B 635

Siret : 803 557 289 00011

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :  
GROUPAMA 730366940001

Assurance Responsabilité Civile :  
GROUPAMA 730366940001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : FERMETURE DU RHIN S.A.R.L.

9 RUE MANURHIN  
68120 RICHWILLER

Téléphone : 09 67 45 77 72

Fax : 03 89 35 77 72

Portable : 06 07 60 75 91

Site Internet : www.fermeture-du-rhin.fr/

E-mail : fermeture-du-rhin@orange.fr

Responsabilité légale :  
BREUILLOT ALAIN GÉRANT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 05/12/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE  
MAISON DU BATIMENT  
12, ALLEE NATHAN KATZ  
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.